

Certaines questions ont été soulevées concernant la décision du gouvernement canadien d'accepter à ce moment-ci les lettres de créance de l'ambassadeur-désigné de l'Afrique du Sud. Le fait d'accepter ses lettres de créance ne veut nullement dire que le Canada fait siennes les politiques d'apartheid du gouvernement sud-africain ou les mesures récemment prises pour les appliquer.

Tout au contraire, le gouvernement du Canada est consterné par le refus obstiné du gouvernement sud-africain d'entamer un véritable dialogue avec les représentants légitimes de la majorité noire dans ce pays, et tout particulièrement par le refus du Président Botha de recevoir l'évêque Desmond Tutu, qui s'est donné pour mission d'empêcher la violence tout en recherchant le changement pacifique. Le gouvernement du Canada a condamné l'imposition de l'état d'urgence et la détention subséquente de nombreux dirigeants noirs, dont le nombre est maintenant passé à environ 1 500. Comme je le mentionnais à la Société royale du Commonwealth à Londres, l'incarcération de centaines de personnes n'est pas une façon d'entreprendre un dialogue. Et je mentionnais également l'importance de libérer Nelson Mandela si le gouvernement sud-africain entend véritablement poursuivre un dialogue constructif avec la majorité noire dans ce pays.

Le gouvernement canadien ne peut justifier aucune des mesures répressives et discriminatoires qu'implique un système d'apartheid -- bannissement, détention sans procès, emplois réservés, système de laissez-passer, déplacements forcés et refus de la citoyenneté à des personnes qui ont toujours vécu en Afrique du Sud. Nous avons déjà souligné qu'une action est urgente et que tout retard dans le démantèlement de ces mesures ne pourra que rendre les